

## Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 15 Juin 2013 et suites.

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale était le suivant: Rapport Moral. Rapport financier. Gestion de l'espace vert et cotisations. Points divers sur la base de suggestions des copropriétaires.

L'AG s'est déroulée, avant la soirée BBQ organisée par les membres de l'ASLDB.

Ce CR est disponible sur le site internet de l'ASLDB : <http://www.domainedebalma.fr/>

**Présents ou Représentés: 42, sur un total de 82. Le Quorum est atteint.**

Le Président Mario BRENGEL fait un exposé des actions engagées depuis la dernière AG.

### 1. Voiries.

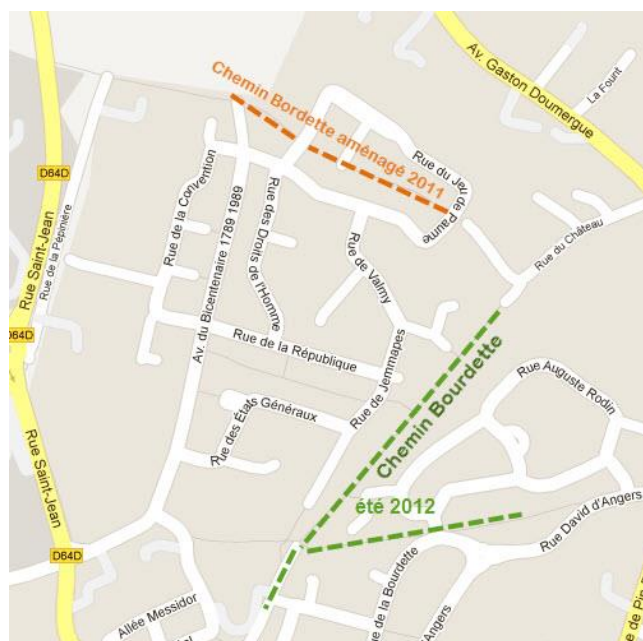
- Des travaux de réfection ont été réalisés.
- Une inspection a été faite avec Mr Cabanel, l'adjoint en charge.
- La nouvelle campagne de réfection a été retardée par la météo. Elle doit reprendre été 2013.

### 2. Chemin Bourdette vers rue du Château.

La mairie a précisé qu'elle utilisera :

- Des cailloux sur la partie douce.
- Du goudron sur les parties pentues.
- Des arbustes pour réduire la vitesse.

**3. Nettoyage façades.** Une demande de devis a été faite pour les façades et les boiseries extérieures. Un devis anonymisé a été mis sur le site web. Les devis ont été diffusés par le Bureau par email aux copropriétaires dont le mail est connu. Les copropriétaires devront exprimer leur intérêt pour une action coordonnée. Les copropriétaires contractualiseront individuellement.



**Rapport financier.** Les débours nets se sont élevés à 1617.81€, dont 1528,51€ pour le BBQ. Le complément est constitué d'assurances et de l'hébergement du site Web (28,56€). La situation nette de l'ASLDB au 31/5/2013 est positive à 4845.24€.

**Le quitus moral et financier du Bureau est voté à l'unanimité des présents.**

### Cotisation annuelle

Une discussion s'engage autour de la situation financière de l'association. Il est convenu qu'il est important de conserver une provision financière pour l'association qui doit exister au moins jusqu'en 2020. Les 2 motions suivantes sont soumises au vote :

**Motion n° 1\_2012 : la motion décrite ci-dessous acceptée par 38 voix contre 4.**

- L'AG demande au Bureau de procéder au recouvrement de la cotisation 2014 de 10€ par maison, en application de la Motion n°3\_2002 de l'AG du 20 Sept. 2002.

**Motion n° 2\_2012 : la motion décrite ci-dessous acceptée à l'unanimité.**

- L'AG demande au Bureau de poursuivre la participation de 10€ par adulte aux frais du Méchoui.

# Association Syndicale Libre du Domaine de Balma

## Points divers et intervention de Mr INSA- Adjoint au Maire

Mr INSA, adjoint au maire intervient avec l'accord de l'AG. Il précise que :

- L'enfouissement des lignes HT vont intervenir d'ici fin 2013. Pendant 3 à 4 mois, les bus seront s'arrêteront à EDF.
- En Sept 2014, l'écluse pour bus devrait être opérationnelle, en même temps que l'école Vidailhan. Les cadences de bus passeront à 15 min en période de pointe.
- Des problèmes de vitesse dans la rue du Jeu de Paume sont indiqués. Une étude peut être entreprise avec la mairie.
- Balma est prioritaire en Fibre Optique et devrait être équipé en 2014. Le bureau rappellera la mauvaise qualité des liaisons ADSL qui desservent le Domaine.
- Le problème récurrent de l'absence d'entretien du terrain Carci est rappelé. Des vipères ont été vues dans le bassin de rétention.

Contacter : [alexandre.insa@mairie-balma.fr](mailto:alexandre.insa@mairie-balma.fr)

## Rappel de quelques règles de voisinage

Il est rappelé à l'occasion de cette AG :

- Que l'arrêté préfectoral du 23 Juillet 1996 précise les horaires de jardinage et bricolage à respecter. Il précise également que **toute précaution doit être prise pour que les bruits ne « portent atteinte à la tranquillité du voisinage par leur durée, leur répétition ou leur intensité » et ce, de jour comme de nuit.**
- La co-propriété est soumise à un cahier des charges. Chaque propriétaire l'a reçu au moment de l'achat. Il reste disponible sur le site de l'association : <http://www.domainedebalma.fr/>. Ce cahier des charges est valable 30 ans et s'applique donc jusqu'en 2020 !
- Une des règles essentielles, partagée et rappelée par les co-propriétaires est la préservation de l'harmonisation qui fait l'attrait de notre Domaine ! **La concertation entre voisins est vivement recommandée avant tout projet de rénovation.**
- Déchets verts : il est demandé aux copropriétaires de ne sortir leurs déchets verts que la veille du passage, qui est toujours le lundi matin. Voir sur le site du Grand Toulouse :

[http://www.grandtoulouse.org/jsp/fiche\\_pagelibre.jsp?CODE=01368335&LANGUE=0&RH=1266404751012](http://www.grandtoulouse.org/jsp/fiche_pagelibre.jsp?CODE=01368335&LANGUE=0&RH=1266404751012)

## Démission du Bureau. Nouveau Bureau

**Le Bureau démissionne. Bernard Delor va quitter la résidence et ne se représente pas. Le Président le remercie pour sa participation très active.**

**Les autres membres du Bureau se représentent. Le nouveau Bureau est élu.**

L'ensemble des points ayant été traité, l'AG est levée.

Le Bureau s'est réuni le 15/7/2013, le Bureau a voté l'organisation suivante :

Président :	Mario BRENGEL	29, r de Valmy
Vice-Président	Jean-Louis DECOUX	34, r de Valmy
Trésorier :	Alain GUITTARD	5, r du jeu de Paume
Secrétaire :	Jean-Marie PILLOT	18, r du jeu de Paume
Membres :	Jean-François DAVIAUD	5, r de Valmy
	Michel TULET	7, r Jemmapes
	Jean-Pierre LE ROY	19, r Jemmapes

Le Bureau